

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 juin 2009

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

### Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Bernard GIRAUD - Francis GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBAGLIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Jocelyn ZEITOUN - Karim ZERIBI.

### Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par François-Noël BERNARDI - Jean-luc BENNAHMIAIS représenté par Christophe MADROLLE - Roland BLUM représenté par Jean-Marc BENZI - Jean-Louis BONAN représenté par Gérard CHENOZ - Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Valérie BOYER représentée par Claude DAUMERGUE - Xavier CACHARD représenté par Pierre DJIANE - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DIARD représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - Jean-Claude GAUDIN représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Samia GHALI représentée par Patrick MENNUCCI - Martine GOELZER représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUK représenté par Henri RUGGERI - Alain LAURENS représenté par Antoine LORENZI - Christophe LOPEZ représenté par Jacqueline DURANDO - Robert MALATESTA représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Renaud MUSELIER représenté par Maxime TOMMASINI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Pierre PENE représenté par Jean MONTAGNAC - Roland POVINELLI représenté par Gérard BISMUTH - Guy TEISSIER représenté par Lionel ROYER PERREAUT.

### Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Miloud BOUALEM - Jean-Pierre GIORGI - Albert LAPEYRE.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à la majorité

**REX 005-1439/09/CC**

**■ Rencontres d'Averroès 2009 - 16ème édition - Attribution d'une subvention -  
Approbation d'une convention de partenariat relative à la participation de  
Marseille Provence Métropole  
DGADDATC 09/3399/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

L'Association Espace Culture a pour objet social la participation au développement culturel dans la Ville de Marseille, notamment par l'organisation de manifestations culturelles.

Dans ce cadre, l'Association produit et organise « Les Rencontres d'Averroès », manifestation annuelle consacrée aux mutations de l'espace euroméditerranéen et réalisées sous la direction scientifique de Thierry Fabre. Rendez-vous désormais indispensable pour tenter de penser communément la Méditerranée entre les deux rives, « Les Rencontres d'Averroès », ouvertes au grand public, sont conçues comme un moment de partage de la connaissance entre des spécialistes et ceux qui n'en sont pas. Leur grande audience en fait l'un des lieux les plus importants de la réflexion et du débat sur la Méditerranée.

Pour cela, « Les Rencontres d'Averroès » se déclinent au travers quatre points d'ancrage tout en affichant désormais une ambition internationale. Outre les tables rondes localisées à Marseille qui constituent le point référent de la manifestation, le volet « Sous le signe d'Averroès », associé à ces rencontres, développe un programme culturel proposant une approche artistique de la problématique débattue lors des tables rondes, qui est voué à se déployer dans toute la région et précisément dans des communes-membres de Marseille Provence Métropole.

Un tel événement et une telle action vont dans le sens des objectifs et des ambitions de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, soucieuse de mettre en place une véritable synergie entre développement et vitalité du territoire au service d'une stratégie visant à intégrer le Top 20 des métropoles européennes.

« Les rencontres d'Averroès » trouvent en effet leur prolongement au cœur même de facteurs majeurs de différenciation de MPM dans la compétition des métropoles,

- son rayonnement international et son positionnement euroméditerranéen dans le cadre de la politique d'Union pour la Méditerranée, -
- la victoire de Marseille Provence au rang de Capitale Européenne de la Culture en 2013, avec un dossier de candidature intitulé « les Ateliers de la Méditerranée », centré sur la mixité culturelle, les échanges et l'ouverture de l'Europe sur la Méditerranée.

C'est pourquoi, au regard de ces perspectives pour un rayonnement accru du territoire, Marseille Provence Métropole souhaite participer en 2009 au budget de la 16<sup>ème</sup> édition des Rencontres d'Averroès dont le thème s'intitule « La Méditerranée, les figures du tragiques » et qui se dérouleront les 27 et 28 novembre 2009 à Marseille et durant le mois de novembre dans plusieurs lieux régionaux.

Cette participation fixée à hauteur de 25 000 euros est conventionnée avec l'association organisatrice des rencontres et permet également à la Communauté Urbaine de figurer parmi les partenaires publics de l'événement 2009 ainsi qu'à ses actions de communication.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- Les statuts de l'association Espace Culture ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt pour le territoire de Marseille Provence Métropole des rencontres d'Averroès et du programme mis en œuvre par l'association organisatrice ;
- La valeur et la notoriété de l'événement, constituant d'ores et déjà un des projets de préfiguration de « Marseille Provence, Capitale Européenne de la Culture 2013 »

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 25 000 euros à l'association Espace Culture pour la 16<sup>ème</sup> édition des rencontres d'Averroès en 2009.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'association Espace Culture.

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention et à accomplir les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
A la Communication

Renaud MUSELIER

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Relations extérieures

François FRANCESCHI

Certifié conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI